



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE 7

CONSEIL CITOYEN DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE Ville de Nanterre



Objectifs et déroulé

Une septième séance en plénière a été organisée le 22 avril 2023 dans l'objectif de travailler sur le plan 5 000 arbres de la Ville et, plus généralement, sur les manières d'inciter les habitant.es de Nanterre à planter des arbres.

Le déroulé de la journée s'est divisé en deux parties :

Temps 1: Cadrage de la séance

- 09h30 : Introduction : retours rapides sur la plénière dédiée aux biodéchets et présentation de l'agenda du jour
- 09h40 : Présentation des lauréats de la bourse de la transition écologique
- 10h40 : Présentation du plan 5 000 arbres
- 11h00 : Pause

Temps 2 : travail en sous-groupe

- 11h15 : Travail en sous-groupe pour intégrer les habitant.es de Nanterre au plan 5 000 arbres. Les trois groupes devaient répondre aux questions suivantes :
 - Comment impliquer la société civile dans le plan 5 000 arbres ?
 - Comment sensibiliser les nanterrien.nes à l'importance des arbres dans la ville ?
 - Planter 5 000 arbres à Nanterre et préserver le patrimoine vert existant : quelle place pour la participation citoyenne ?
- 12h00 : Restitutions des trois groupes
- 12h30 : Fin de la séance et pot partagé

MEMBRES PRÉSENT.ES

Les habitant.e.s

- Valérie GALUZZI
- Léa ZAOUK
- Soltana MOUCHADE
- Mustapha FEKIH
- Christophe GERARD

Les associations

- Isabelle STOIANOFF-NENOFF, Régie de quartier
- Mohamed HAFIDI, Nanterre Foot Fauteuil
- Jacques CAPET, Naturellement Nanterre
- QUILIN, Jean-Yves, Mon épicerie
- FOURNIER Mathilde, Cerise

Les élu.e.s

- Patrick JARRY, Maire de Nanterre
- Alexis MARTIN, maire-adjoint à la transition écologique et au patrimoine communal
- EMMANUELLE FOSSATI, conseillère déléguée à la démocratie et participation citoyenne

Les personnalités qualifiées

- Mélanie CATALDO, entrepreneure sociale et enseignante en ESS
- Patrick VIVERET, philosophe, écrivain et magistrat honoraire à la Cour des comptes
- Eric PATEYRON, directeur de l'école élémentaire Balzac



Participant.e.s externes au CCTE :

Agents de la Ville de Nanterre :

- Anna CORBET, collaboratrice au cabinet du Maire
- Hélène GESTIN, responsable de l'Agora
- Aldrig VALLEE, responsable mission Transition Ecologique
- Serge LURASCHI, responsable Plan 5 000 arbres
- Mathieu DOKHAN, chargé de projet transition écologique et éducation à l'environnement

La séance était co-animée par Olivier PIAZZA de la coopérative des Maisons des intelligences collectives (MIC) et Romane BUTIN de l'agence Ville Ouverte, en charge d'accompagner le CCTE.

RETOUR SUR LES SÉANCES PRÉCÉDENTES : PRÉSENTATION DES LAURÉATS DE LA BOURSE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Suite au vote du CCTE visant à déterminer l'éligibilité des projets candidats lors de la plénière de janvier 2022, les services de la ville de Nanterre ont étudié les projets retenus à partir de trois critères approfondis :

- L'ancrage local
- La viabilité technique
- La viabilité économique

Les services de la ville ont également examiné l'aspect collaboratif des projets, leur durabilité et reproductivité, ainsi que leur caractère innovant.

Les projets lauréats :



Ateliers culinaires au micro-ondes pour les personnes sans domicile fixe : ASSOL, Maisons des chômeurs et précaires, associations. Montant demandé : 5 000 €

Création d'un café-librairie d'occasion et atelier : PAPET&CO, association. Montant demandé : 39 000 €

Expérimenter et modéliser la consigne du verre à Nanterre : CARTON PLEIN, association. Montant demandé : 39 000 €

Les projets retenus ont su proposer des plans de financement solides. Ils ont également démontré leur sérieux dans la recherche de locaux pour accueillir leurs futures activités.

Les projets éliminés :



Village des alternatives, NANTERRE EN TRANSITION, association.

Raison(s) du refus :

Le terrain identifié n'appartient pas à la ville de Nanterre. Le projet demande de mobiliser des moyens municipaux humains et matériels trop importants alors même que la Ville mène une réflexion sur les économies à engager dans le cadre des manifestations municipales.

Solution(s) proposée(s) :

L'association pourrait présenter une nouvelle candidature en 2024, à condition de lever les points de blocage évoqués plus haut.

Déploiement de l'atelier Planète Ressource à Nanterre, LOBBY DES CONSCIENCES, association

Raison(s) du refus :

Les actions proposées ne diffèrent pas suffisamment de services offerts par la Ville de Nanterre. L'ancrage local n'est pas suffisant pour mobiliser du public.

Solution(s) proposée(s) :

La Ville peut réfléchir à de nouvelles formes de sensibilisation autour de la biodiversité.

Tiers Lieu éco-culturel, Super NOVA CREA, entreprise

Raison(s) du refus :

Un projet de financement fragile et pas de locaux identifiés.

Solution(s) proposée(s) :

Accompagner la structure dans la consolidation de son projet pour présenter une nouvelle candidature à l'édition 2024 de la Bourse de la Transition Ecologique.

NB : Suite à un échange avec les membres du CCTE, la mairie rappelle que, dans le cadre de la Bourse, la Ville n'a pas vocation à fournir des ressources matérielles aux porteur.euses de projets (ex : locaux).

Les montants demandés par les trois projets éligibles n'excédant pas l'enveloppe annuelle délivrée par la Ville de Nanterre (100 000 euros), le CCTE n'a pas eu à voter pour départager les projets. Ces derniers recevront tous le montant demandé et l'excédent de l'enveloppe dédiée à la Bourse de la Transition Ecologique (17 000 euros) sera ré-attribué au budget municipal.

La suite ?

- Communiquer les résultats aux porteur.euses de projets.
- Vote du conseil municipal sur les lauréats et les montants des subventions allouées (été)
- Rencontre avec les services municipaux pour signature de la convention (été)
- Versement des fonds aux lauréats (septembre/octobre)
- Délais de démarrage du projet : au plus tard le 31 décembre 2023. Durée du projet : 2 ans maximum après la signature de la convention.
- Pour l'édition 2024, il s'agira d'étendre la communication sur la Bourse de la Transition Ecologique afin que plus de projets puissent participer au dispositif. Le CCTE peut être relais d'information.



PRÉSENTATION DU PLAN 5 000 ARBRES

Éléments de cadrage

Le patrimoine arboré à Nanterre :

- 48 530 arbres sur le territoire communal
- 13 630 arbres sur le domaine public (Ville et Département)
- 157 arbres remarquables protégés par le PLU

Pourquoi le plan 5 000 arbres ? :

- Un engagement fort du mandat
- Les arbres rendent de nombreux services aux milieux urbains confrontés au réchauffement climatique : lutte contre les îlots de chaleur, qualité de l'air, infiltration de l'eau, renforcement de la biodiversité, qualité des sols, amélioration de la santé et du cadre de vie

Etat d'avancement du plan 5 000 arbres

Bilan des plantations entre 2019 et 2023

Le nombre d'arbres plantés est en constante augmentation : 110 arbres en 2019 et 400 en 2022. Un décompte exhaustif des plantations est réalisé, il prend en compte les plantations de la Ville, des aménageurs ainsi que des partenaires publics, privés et associatifs.

NB : pour la saison 2022/2023 les chiffres de certains partenaires privés sont encore incomplets.

Année	Nombre d'arbres plantés
2019	112
2020	196
2021	303
2022	398
2023	128
Total général	1 137

Prise en compte des abattages

Entre 2019 et 2023, 489 arbres ont été abattus (hors opérations privées) 41% étaient déjà morts, 9% étaient dangereux et 13% ont été abattus en vu d'un projet d'aménagement. Le nombre total d'arbres plantés est obtenu après soustraction du nombre d'arbres abattus. **Ainsi, depuis 2019, la Ville de Nanterre a planté 1137 arbres mais a augmenté son patrimoine arboré de 651.** Afin d'atteindre l'objectif du plan 5 000 arbres il reste à planter 4 349 arbres d'ici la fin du mandat.

Enjeux et contraintes techniques

Enjeux : Le patrimoine de la Ville est âgé et donc fragile. Il est également de plus en plus exposé aux menaces liées au réchauffement climatique (sécheresse, maladie, etc.).

Contraintes : Chaque plantation fait l'objet d'une étude de faisabilité entraînant une procédure longue. En fonction des contraintes rencontrées, le coût de plantation d'un arbre peut varier entre 1000 et 5 000 euros. A partir de l'année 2023, le budget municipal dédié à la plantation est de 1 200 000 euros par an.

Pistes de plantation identifiées

Prospectives foncières

Les sites de plantation sont déterminés en fonction des îlots de chaleur, des disponibilités foncières et des projets portés par la Ville, les aménageurs ou les partenaires. Les opportunités du site doivent être suffisantes pour assurer la viabilité des plantations (domanialité, présence de réseaux sous-terrains et aériens, accessibilité du site pour les travaux, disponibilité en eau, etc.).

Un document de travail constitué à partir de visites de quartier vise à identifier les lieux de plantations possibles sur les patrimoine de la Ville, de Nanterre Coop Habitat et d'Exprodef.

Choix des essences

Les futures essences plantées doivent être résistantes à la sécheresse et peu allergènes (érable trident, micocoulier, arbre à miel, arbre de franges...).

COMMENT IMPLIQUER LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LE PLAN 5 000 ARBRES ?

A partir de documents et de leur expériences personnelles, les membres du CCTE ont été invités à identifier les freins à la plantation que peuvent rencontrer différents acteurs privés. Ils et elles ont ensuite proposé des arguments pour les convaincre de planter, ainsi que des actions à mettre en place pour les aider.

NB : Les échanges portant sur les moyens de mobilisation en fonction de la typologie de logement, le travail était similaire au travail de la séance 5 du 26 novembre 2022 sur la rénovation énergétique. Afin de compléter les contributions du CCTE, les services de l'environnement pourront relire le précédent compte-rendu pour élaborer une stratégie plus détaillée.

COPROPRIÉTÉ

FREINS



Les copropriétaires manquent de connaissances sur les essences à planter et la manière de planter. Les copropriétaires redoutent les frais d'entretien.

OPPORTUNITÉS



Planter des essences adaptées à la sécheresse permettra à la copropriété de réaliser des économies d'arrosage.

BAILLEUR SOCIAL

FREINS



Les espaces de stationnement prennent une place importante dans les résidences.

OPPORTUNITÉS



Les espaces de stationnement et les pelouses des résidences du bailleur sont des sites potentiels de plantation.

Propositions du CCTE



Actions à mettre en place par la Ville de Nanterre :

- Accompagner les copropriétaires à développer leurs connaissances sur les arbres en ville.
- Organiser des réunions d'informations à propos des arbres en ville pour mutualiser l'accompagnement.

Actions à mettre en place par la copropriété :

- Faire appel à un expert pour réaliser des études phytosanitaires.

Propositions du CCTE



Actions à mettre en place par la Ville de Nanterre :

- Beaucoup de copropriétés sont mixtes (logements privés et sociaux), il faut donc trouver des moyens de fédérer ces différents acteurs.

Actions à mettre en place par le bailleur :

- Impliquer les habitants dans les processus de plantation et d'entretien des arbres.
- Remettre aux normes certains espaces afin qu'ils puissent accueillir des plantations et devenir des espaces de vie agréables.

QUELQUES ACTIONS DE LA VILLE

Plantation d'arbres d'alignement boulevard du Général Leclerc



Plantations d'amandiers dans le cadre des budgets participatifs



Jeune plantation en fosse vide rue Maurice Ravel

LOGEMENT INDIVIDUEL

FREINS



Les particulier.ères manquent de connaissances techniques et s'inquiètent des artisans «escrocs».

OPPORTUNITÉS



Planter des arbres chez soi permet de renforcer la biodiversité et de lutter contre les îlots de chaleur urbains. Cela donne également plus de valeur à son terrain.

Propositions du CCTE



Actions à mettre en place par la ville de Nanterre :

- Organiser des réunions d'informations sur les arbres en ville à différentes échelles : conseils de quartiers, fête des voisins, etc. Il s'agira d'apprendre comment soigner un arbre malade ? Quel arbre planter ? Pourquoi ?
- Subventionner des associations ou organismes en charge de former les nanterrien.nes à la plantation d'arbres
- Mettre à disposition sur le site de la Ville des fiches techniques sur «comment planter et entretenir un arbre».
- Mettre en place une plateforme numérique collaborative sur laquelle chacun.ne peut renseigner les arbres plantés. A partir de ces données, les différents quartiers peuvent être mis en compétition et remporter différents trophées : le plus d'arbres plantés, les espèces plantées les mieux adaptés à la sécheresse, etc.
- Inciter à la plantation en favorisant ces projets dans le cadre du budget participatif

Actions à mettre en place par les particulier.ères :

- Communiquer via les groupes de discussion whatsapp entre voisin.es pour s'échanger des conseils et retours d'expériences sur la plantation.

ENTREPRISE

FREINS



La plantation et l'entretien coutent cher.

Volonté de garder de grandes pelouses.

OPPORTUNITÉS



Valorisation de l'image de l'entreprise grâce à une démarche RSE.
Économies de climatisation réalisées grâce à la création d'îlots de fraîcheur.
Economies dues à la réduction de l'arrosage des pelouses si le choix d'essences est adapté.
Les pelouses, parkings et toits sont des espaces potentiels de plantations.

Propositions du CCTE



Actions à mettre en place par la Ville de Nanterre :

- Proposer un accompagnement par les services de la Ville.
- Cibler 20/25 grandes entreprises avec un foncier non-bâti important, identifier notamment les grands parkings.
- Produire de l'information sur les arbres et notamment des fiches techniques : «comment planter sur un parking ?» et «comment planter sur une pelouse?».
- Inciter à la plantation en favorisant ces projets à la Bourse de la Transition Ecologique

Actions à mettre en place par l'entreprise et les salarié.es :

- Présenter les avantages de la démarche à la direction de l'entreprise lors du CSE.

COMMENT SENSIBILISER LES NANTERRIEN.NES À L'IMPORTANCE DES ARBRES DANS LA VILLE ?

La ville de Nanterre est soumise à une forte demande de logements qui conduit à artificialiser les sols de la commune. Cependant, dans le contexte crise climatique, il est nécessaire de trouver un équilibre entre bétonisation et végétalisation. En effet, les arbres apportent un nombre important de bienfaits à nos cadres de vies urbains. Il s'agit donc de sensibiliser les nanterrien.nes à l'intérêt des arbres en ville afin de remplir les objectifs suivants : développer un attachement aux arbres ; inciter à la plantation ; limiter les dégradations ; rendre visible la plantation des 5000 arbres ; faire comprendre les plantations et abbatages ; faire monter en connaissance et compétences sur les arbres.

Le contenu possible à communiquer

- L'avancée du Plan 5000 arbres : nombre d'arbres plantés / abattus
- Les raisons de choix de localisation : contraintes / opportunités
- Les raisons et modalités de l'abattages
- Les modalités de plantation
- Les modalités et gestionnaire de l'entretien
- Les connaissances sur les arbres du patrimoine arboré public et privé : nom, essence, naissance, variété, âge, cycle de vie de l'arbre, bénéfice spécifique...

Les modes d'actions

Le fait de varier les approches permet de toucher un plus grand nombre de personnes.



Les actions cognitives font appel à l'intellect et la raison.



Les actions émotionnelles mobilisent la sensibilité.



Les actions sensorielles permettent d'engager le corps.

Publics ciblés	Quelle(s) information(s) mettre en avant ?	Quelle(s) action(s) de sensibilisation ?	Dans quel(s) lieu(x) ?
Enfants (3 - 12 ans) 	Faire connaître les «supers pouvoirs» des arbres : ils permettent de mieux respirer et protègent du soleil. Informer sur le processus de vie d'un arbre : montrer d'où viennent les fruits.	Herbier Jeux de toucher Atelier jardinage à temporalité courte pour que les enfants voient le résultat de leurs plantations	Parcs Espaces verts Cours d'écoles
Adolescent.es (12 - 18 ans) 	Informer sur les manières dont les arbres aident à lutter contre le réchauffement climatique et favorisent le bien-être des générations futures. Faire découvrir les écosystèmes que contiennent les arbres (branches, sols, etc.) comme des «mondes cachés».	Jeux numériques : pokémon go en forêt. Jeux de sociétés cf. fresque de la biodiversité. Campagne de comm sur TikTok, Snapchat, Instagram. Plantation participative avec le CMJ.	Parcs Forêts Internet CMJ
Jeunes actifs (> 18 ans) 	Informer sur les bienfaits des arbres, notamment leurs actions sur la qualité de l'air. Expliquer le choix des essences dans un contexte de réchauffement climatique. Indiquer que le fait de planter des arbres chez soi fait prendre de la valeur à un terrain.	Courtes vidéos sur les réseaux sociaux : Tiktok, Snapchat, Instagram. Même si «utiliser les réseaux sociaux c'est bien, mais c'est difficile de ne pas tomber à côté» (membre du CCTE).	Internet
Parents 	Informer sur les manières dont les arbres aident à lutter contre le réchauffement climatique et favorisent le bien-être des générations futures. Insister sur l'idée de montrer l'exemple à ses enfants. Communiquer sur l'amélioration du cadre de vie.	Planter un arbre pour chaque naissance dans la ville. Organiser des balades instructives en forêt. Publier des articles sur les arbres dans le journal de la Ville. Faire une expo ou émission de radio à l'Agora.	Parcs Forêts Journal de la Ville Agora
Seniors 	Certaines personnes sont sensibles au bien-être des générations futures. Pour les autres, il s'agira d'informer sur les bienfaits que les arbres apportent à la santé, notamment en terme de température.	Balades instructives en forêt. Sylvothérapie (se soigner par les arbres).	Parcs Forêts

PLANTER 5 000 ARBRES À NANTERRE ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE VERT EXISTANT : QUELLE PLACE POUR LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

A partir d'échanges avec le service de l'environnement et grâce à l'échelle de participation du public, les membres du CCTE ont proposé un niveau d'implication du public pour chaque étape de plantation d'un arbre. Les éléments ci-dessous sont issus de leurs réflexions.

NB : L'échange a porté sur la participation des citoyens au processus de plantation. Il est important de noter que les êtres vivants concernés sont exclus du processus participatif : les arbres, les insectes, les animaux de compagnie... Prendre leurs points de vue permettrait de changer les « contraintes » des arbres en simples « besoins ». Plutôt que de percevoir les réseaux souterrains comme une contrainte, ils seraient mentionnés comme un besoin vitale pour les arbres.

ECHELLE DE PARTICIPATION

ETAPE DU PROJET DE PLANTATION

PRE-REQUIS

IDEES

3. CO-CONSTRUCTION
Echange approfondi entre parties-prenantes, avec prise en décision partagée entre citoyens et élu.e.s. Ex : Vote final de la Bourse de la Transition Ecologique

Projet de A à Z : Elaborer avec toutes les parties-prenantes le projet de végétalisation d'un cours d'école : élèves, équipe éducative, personnel peri-scolaire et d'entretien, paysagiste... Exemple de l'école Balzac.

Pour les citoyens participants : Sensibiliser et former aux contraintes et opportunités, pour construire un projet commun réaliste, entre parties-prenantes qui aient une base de connaissances communes.

En plus de l'avis donné par les services communaux et les élus délégués ou de quartier pour la pré-étude et l'étude détaillée, demander un avis citoyen sur le projet de plantation, certains habitants ayant une expertise d'usage et technique (les ouvriers en charge de creuser / planter).

2. CONCERTATION
Récouter des avis avec prise en compte des avis citoyens, et retour sur la décision prise. Ex : Travail concerté du CCTE

Choix des essences : Permettre aux habitant.es de monter en connaissance sur les essences favorables en ville dans le cadre du réchauffement climatique et engager une discussion avec eux et elles pour choisir les essences à planter dans l'espace public.

Pour les citoyens participants : Sensibiliser les citoyens aux contraintes et opportunités des essences (cf. groupe 3).

Associer les habitants dans le cadre de projet urbain, au même titre que les parties-prenantes (pépiniéristes, paysagistes, CD92, SEMNA, PLD, SGP, Nanterre Coop Habitat, Exprodef...), par le biais de visites de site et de pépinière.

1. CONSULTATION
Récouter des avis avec prise en compte potentielle, mais pas nécessaire. Ex : Enquêtes publiques

Localisation : Trouver un système de signalisation pour que les habitant.es disent à la mairie où planter des arbres, car ils ont une expertise d'usage à apporter.

Pour les citoyens participants : Sensibiliser les citoyens aux contraintes et opportunités de plantation (cf. groupe 3).

- Une appli digitale pour localiser et prendre en photo l'espace (cf. dépôts sauvages)
- Une remontée d'info en Conseils de quartiers
- Un contact direct auprès du service concerné

0. SENSIBILISATION
Transmettre des connaissances dans l'intention faire prendre conscience, de modifier des comportements

Plantation : Organiser des chantiers participatifs de plantation (de petite taille), pour créer une forme d'attachement à l'arbre planté, éviter les dégradations, sensibiliser à ses bienfaits, faire monter en connaissances et compétences.

Pour la Ville de Nanterre : Prévoir en avance la plantation participative si c'est une plantation menée par la Ville. La plantation n'est qu'une partie des travaux qui peuvent intégrer le creusement de la fosse, l'évacuation de la terre existante, l'apport de nouvelle terre, l'achat des végétaux.

A organiser dans le cadre d'associations ; d'établissement scolaires (enfants) ; de centres de loisirs, d'organisme d'insertion professionnelle ; du Conseil Municipal des Jeunes ; de l'Agora...

0. INFORMATION
Transmettre des connaissances / savoirs sans attente de changement de comportement

Choix : Informer les habitant.es en amont des choix d'abattage et de plantation apparaît comme une étape préalable nécessaire avant la participation du public. Pour le moment, les habitant.es ne disposent pas de tous les éléments de contexte en lien avec le plan 5 000 arbres, ni de la plantation ou de l'abattage d'arbres dans le cadre d'autres projets urbains.

Pour la Ville de Nanterre : Les représentants de Conseils de quartiers soulignent le manque d'information de manière général, entre autres sur le quartier du Chemin de l'Ile. Il est important d'informer sur les raisons données aux abattages des arbres (pour maladie ou construction).

- Augmenter le nombre de posts d'agent de développement local / chef.fe de projet Ville
- Transmettre l'information aux élu.e.s de quartier > aux chef.fes de projet > aux Conseils de quartier > aux habitants
- Implanter un panneau d'information dans l'espace public 15 jours avant les travaux.
- Envoyer une lettre aux riverains
- Publier des articles dans le Nanterre Info

-1. Pas de participation
Expertise et décision qui revient aux services de la Ville et / ou aux élu.e.s

Etudes : L'objectif des 5000 arbres est défini par les élu.e.s, tandis que le service de l'environnement est en charge de déterminer le propriétaire de la parcelle, déclarer les travaux, localiser les réseaux, faire l'état des projets en cours, réaliser la pré-étude de faisabilité, puis l'étude détaillée et le chiffrage, commander et payer les arbres, ainsi qu'entretenir.

Pour la Ville de Nanterre et les citoyens : Rendre visible et valoriser le travail réalisé en bureau par les services pendant les phases d'études et pour l'entretien post-plantation.

- Indiquer par un panneau d'information les caractéristiques de l'arbre, les choix qui ont permis sa plantation, ainsi que le service en charge de son entretien (cf. groupe 3)
- Organiser une exposition qui mette en valeurs tous les acteur.rice ayant permis la plantation (dont les services, entreprise de travaux...).

SYNTHÈSE

A l'issue de cette septième plénière, les membres du CCTE ont synthétisé les différentes propositions entendues pour encourager les nanterrien.nes à s'engager dans le plan 5 000 arbres. Pour ce faire, ils ont suivi la structure d'un arbre pour identifier ce sur quoi ils peuvent s'appuyer (leurs racines), la méthode à adopter (leur tronc) et les objectifs à atteindre (leurs branches).



Les branches, les objectifs à atteindre :

- Faire monter l'ensemble de la population en connaissance et compétence sur les arbres.
- Imposer la plantation d'arbres aux particuliers par la législation.
- Cartographier les lieux disponibles pour planter des arbres.

Le tronc, la méthode à adopter :

- S'appuyer sur les nombreux services municipaux concernés par le Plan 5 000 arbres comme moteurs de la démarche (Vie Citoyenne, Direction de l'Environnement, Aménagement, Chef.fes projet de quartier, etc.)
- L'expérience montre que la co-construction avec les habitant.es permet de mettre en place des actions durables.

Les racines, ce sur quoi s'appuyer :

- Une transparence de la Mairie sur le nombre d'arbres plantés et abattus.
- Une sensibilisation à l'urgence climatique.

Plus d'informations sur les arbres en ville :

- la présentation PPT de la séance sur la plateforme : <https://participez.nanterre.fr/>
- le rapport de l'ADEME sur «l'Arbre en milieu urbain» : <https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/4198-l-arbre-en-milieu-urbain.html>
- Exemples d'actions mises en place par la Ville de Versailles pour sensibiliser ses habitant.es au «Plan Arbres» de la Ville : <https://www.versailles.fr/232/nature-et-environnement/versailles-ville-nature/plan-arbres.htm>



L'ACTU DU CCTE

Les retours des membres du CCTE

Les points positifs

- La clarté de la présentation
- La présentation d'exemples concrets
- L'explicitation des contraintes réelles
- La qualité des échanges

Les suggestions d'amélioration

- Donner aux membres du CCTE la possibilité de choisir le thème de la séance.
- Donner aux membres du CCTE la possibilité de participer à l'élaboration de l'ordre du jour de la séance.

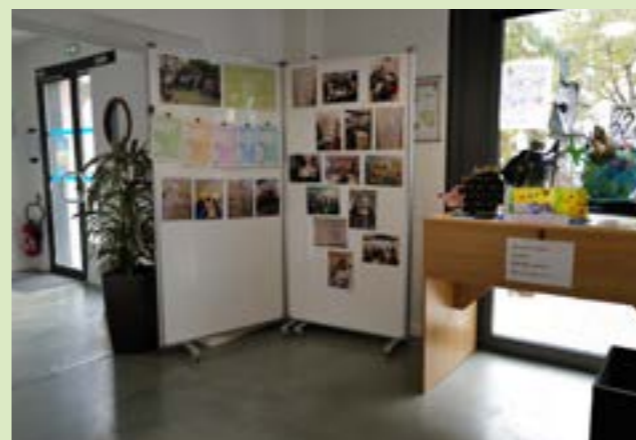
Quelques citations

« Nous voudrions participer plus au programme des prochaines séances et mettre à l'ordre du jour des questions comme le bétonnage excessif de la ville, le renforcement des transports en commun, les déchets»

« La présentation du plan décidé par la Ville était top»

« Beaucoup d'exemples concrets sur ce qui est fait, et sur les contraintes réelles»

Un espace de restitution de la première année du CCTE est accessible à l'Agora. Il est en cours d'élaboration, mais n'hésitez pas à parler du CCTE et de l'Agora autour de vous si certain.es souhaitent s'informer sur l'action de la Ville de Nanterre en termes de transition écologique.



L'espace membre CCTE sur la plateforme en ligne participez.nanterre.fr

Un espace en ligne accessible pour les membres a été créé pour permettre les échanges et rassembler les documents relatifs au CCTE.

Connectez-vous via l'e-mail d'inscription qui vous a été envoyé et créez un compte afin d'accéder à cet espace. L'équipe de l'Agora est à votre disposition pour toute question et pour vous accompagner dans la prise en main de cet espace en ligne.

> **Se connecter sur :**
<https://participez.nanterre.fr/>



Le prochain RDV du CCTE

La prochaine séance en plénière du CCTE aura lieu **le samedi 17 juin à 9h30** (accueil à 9h) en présentiel à l'Agora.

Contact

Pour toute question, l'équipe d'accompagnement du CCTE est joignable :

- par mail : ccte@mairie-nanterre.fr
- par téléphone : **01 71 11 43 55**
- à l'Agora : 20 rue de Stalingrad, 92000 Nanterre

Plan 5 000 arbres

Revue de presse : exemples d'actions visant à encourager les propriétaires privé.es à planter

Offrir des arbres aux habitant.es - Nogent sur Marne, Maison Alfort

Nogent sur Marne : Pour favoriser la végétalisation de la ville, les nogentais.es peuvent **adresser un courrier à la mairie afin de recevoir gratuitement un arbre**. Pour cela, il faut être propriétaire (ou copropriétaire) et on ne peut recevoir qu'un arbre. La plantation nécessitera la visite d'un technicien de la ville. Cette mesure représente un investissement de 30 000€ pour la ville : 15 000€ pour le don d'arbres, et 15 000€ pour la plantation



Maisons-Alfort, ce vendredi. Un merisier et un érable champêtre ont été plantés par la ville dans le jardin de Christian et Valérie Fourbé, rue Condorcet. LP/Laure Parry

Financer l'achat d'arbre pour différents publics - Angers

Pour les particuliers, le montant de la contribution de la Ville d'Angers est fixé à 40 € pour tout achat d'un arbre dont le prix est situé entre 80 € TTC et 100 € TTC, et de 50 € TTC pour l'achat d'un arbre dont le prix est supérieur à 100 € TTC. L'achat d'arbre à un tarif inférieur à 80 € TTC ne pourra pas être éligible à une aide financière de la Ville. Une seule contribution sera accordée par adresse et pour l'achat d'un arbre par les particuliers.

Pour les copropriétés privées et les bailleurs sociaux, la participation financière de la ville sera de 50% du coût d'achat, plafonné à 100 € TTC de contribution. L'achat de plusieurs arbres par adresse est possible à hauteur de 30% du nombre de logements présents dans la copropriété.

«Une naissance, un arbre» - Rodez



A Rodez, quelques parents ont bravé le froid pour assister à la plantation symbolique d'un chêne dans le jardin public.

Rodez : Si un enfant est né entre le 1^{er} novembre 2021 et le 31 octobre 2022, alors **les parents peuvent choisir de parrainer un arbre**. Celui-ci sera planté soit dans un espace vert, soit dans la propriété des parents. Et ainsi, l'arbre grandira en même temps que le nouveau-né. Un bracelet au nom de l'enfant sera posé sur son tuteur.

Association Boomforest - Paris

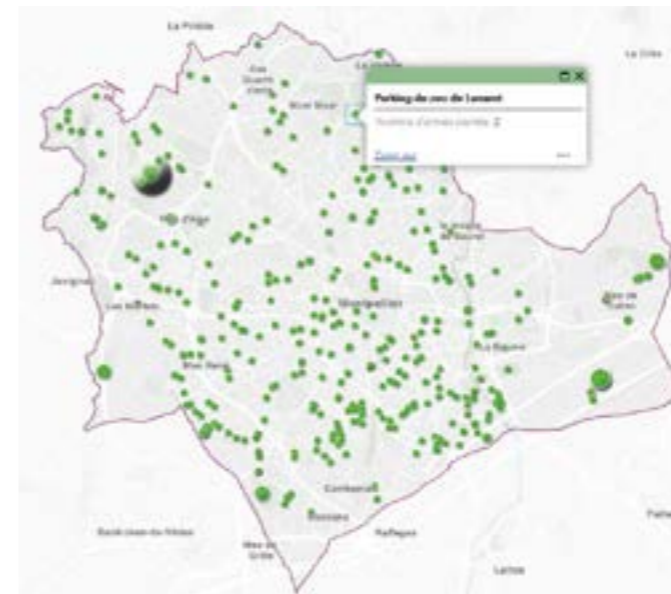
Boomforest propose la création de **forêts naturelles sans entretien**, dans tous les milieux y compris urbains. Il s'agit de stimuler le processus de reforestation grâce à une méthode de plantation bien précise (Miyawaki). Ces forêts grandissent plus vite, sont plus denses et contiennent une biodiversité plus importante que les aménagements verts classiques. Ces forêts peuvent être **facilement plantées dans toutes sortes de lieux et d'environnements**, qu'il s'agisse de quartiers résidentiels, de ronds points, d'usines ou de cours d'écoles, de bords des rivières ou de côtes maritimes.

Plan 5 000 arbres

Revue de presse : exemples d'outils d'information sur les arbres en ville

Une carte dynamique des plantations d'arbres en ville - Montpellier

Cette carte permet de **visualiser l'évolution des plantations** d'arbres, arbustes et plants forestiers réalisées par la Ville de Montpellier sur son territoire, depuis 2020.



Carte réalisée par les services de la ville de Montpellier, 2020



Renforcer les connaissances des habitant.es - Versailles

Cycles de **conférences**

Visites guidées : une balade dans le domaine de Montéclin animée par Christian Sifre, naturaliste, écologue, responsable de la gestion du domaine de Montéclin au sein du SIAB, pour comprendre ce qui fait la pleine et entière identité des arbres.

Elaboration d'un **inventaire participatif** sur les arbres remarquables du domaine privé

Proposer **une journée de l'arbre** tous les deux ans

Faire connaître et appliquer **les règles de protection des arbres**

Reconnaître les arbres en ville - Rennes

Un projet candidat au budget participatif de la ville de Rennes propose de mettre en place **des panneaux originaux et des étiquettes pour reconnaître les essences d'arbres** qui nous environnent.



Plan 5 000 arbres

Revue de presse : exemples d'actions de sensibilisation sur les arbres en ville

Les «rues aux écoles» - Paris

Ce dispositif intervient dans une volonté de sécurisation autour des établissements scolaires et de la lutte contre la pollution de l'air. L'espace récupéré sur la voiture permet de **végétaliser la ville**, de jouer, de flâner, etc...

Chantiers participatifs de plantation - Paris 18

L'association Vergers Urbains propose **des chantiers participatifs de plantation** pouvant s'adresser à des scolaires comme à des bénévoles, dans des écoles, sur des terrains communaux mais aussi dans des résidences.



Inauguration d'un site suite à un chantier, le 29 juin 2019. Crédits : Sébastien Goelzer

Permis d'abattage- Montréal

Afin de limiter les abattages non nécessaires, la ville de Montréal a mis en place un permis d'abattage qui **encadre les conditions dans lesquelles les propriétaires privés peuvent couper leurs arbres** (l'arbre est mort, il est dangereux, il empêche la construction d'un bâtiment, etc.)

Land Art - Montreuil

Le land art est un art qui se fait avec et dans la nature à l'aide de matériaux trouvés sur place. Sur le site des Murs à Pêches, il permet à la ville de Montreuil de valoriser le site, l'investir comme un écrin, œuvrer pour sa sauvegarde, proposer une offre culturelle en accès libre, propice à la contemplation et au respect de la biodiversité et d'ouvrir davantage le site sur le quartier et sur la ville.



Arbre échappé, François Lecauchois, Expo aux murs à pêches, land art, 2022

Impliquer les enfants - Paris 12

Dans une école du 12^{ème} arrondissement de Paris, les enfants participent à la réalisation d'une campagne de sensibilisation diffusée par la mairie.



Panneau réalisé par les enfants du quartier avec les associations Plante & Planète et Mom» Freney

Plan 5 000 arbres

Les instances participatives de Nanterre pouvant être mobilisées

L'agora, fabrique des futurs

Lieu de rencontre, d'expérimentation et de jeu, l'Agora, fabrique des futurs, vous accompagne vers des pratiques plus responsables, écologiques et créatives



Le budget participatif de la ville

L'enveloppe allouée est de 500 000 euros tous les deux ans, répartie à raison de 45 000 euros par quartier et 50 000 euros pour les projets toute ville. Les budgets participatifs permettent aux acteurs de Nanterre de proposer des projets d'intérêt général, en faveur du renforcement du vivre-ensemble, du lien social et de l'animation dans les quartiers en faveur de l'amélioration du cadre de vie.



La plateforme de concertation «Participez-Nanterre»

Espace digital permettant d'obtenir des informations et de débattre sur des sujets tels que les permis de végétaliser, les actions de solidarité dans la ville de Nanterre, le projet de ZAC chemin de l'île, le plan vélo, le plan de lutte contre les îlots de chaleur, le CCTE, etc.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



Le CMJ est composé de 24 collégiens Nanterriens, élus pour un mandat de deux ans.. Le CMJ donne l'opportunité aux jeunes Nanterriens de participer à la vie locale et apprendre la citoyenneté ainsi que de réaliser des projets d'intérêt général..

La bourse de la transition écologique

La ville de Nanterre accordera désormais chaque année 100 000 euros de subventions pour financer (à hauteur de 60 % maximum) des projets s'engageant dans la mise en œuvre de solutions innovantes pour limiter notre impact sur l'environnement et aller vers un mode de vie plus durable.

Sans oublier le Conseil Citoyen pour la Transition Ecologique !

PLANTONS DES ARBRES!

Samedi 19 novembre 2022 de 9h à 13h

Plantation de vergers
Plantation de micro-forêts



L'ARBRE EN VILLE

Conférence ouverte à tous

JEUDI 17 NOVEMBRE - 20H

Conférence gratuite - Salle Escala de Retz (Sainte-Pazanne)

Source: les biodiversités, leur rôle au changement climatique, intérêt du paysage... les arbres présentent un intérêt souvent sous-estimé notamment en ville. À travers les inventaires, du patrimoine arboré existant, cette année, vous pourrez personnellement observer comment ils aident à préserver sur la long terme.

Contact: 01 40 02 43 74 - communications@ste-pazanne.com
02 40 05 92 31 - nat@an.mar@copie-logne-et-grandjeu.org



Laisser son mégot par terre n'a jamais fait pousser un paquet de cigarettes. *



* Egalement prouvé pour les papiers : jetés par terre, ils ne font pas pousser des arbres.

VILLE D'Orsay PROPRETÉ | Si on faisait preuve de civilité ?

Atlas de la Biodiversité communale VILLE DE TOURNEFEUILLE

Ville de Tournefeuille ENQUÊTE CITOYENNE



Participez à l'enquête : « Auprès de mon arbre »

Et si on comptait tous les arbres de Tournefeuille qui nous rendaient heureux ?

Les recevoir afin de mieux les connaître, c'est aussi les faire exister comme tout le cortège d'espèces qui y trouvent un logis, un garde-manger, un lieu de repos... En effet, un arbre, de par son âge, ses canalis et ses fissures est un « hotpot » de biodiversité. Par exemple, en vieillissant, le chêne peut abriter jusqu'à 300 espèces d'insectes et 30 espèces d'oiseaux ainsi qu'une forte diversité de lichens et de mousses.

Nature En Occitanie vous propose de participer à l'enquête en ligne, en flashant le QR code !
1. Créer votre compte «Citizen» 2. Saisir votre observation 3. Valider

Enquête proposée par Nature En Occitanie dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Tournefeuille

www.natureo.org - contact@natureo.org

OPÉRATION "UNE NAISSANCE, UN ARBRE"

UN ARBRE PLANTÉ POUR CHAQUE NAISSANCE D'UN BÉBÉ CASTELBRIANTAIS

CHÂTEAUBRIANT EXPOSITION SUR LES ARBRES DU 21 AU 31 OCTOBRE 2020 DE 10H À 12H ET DE 14H À 18H MARCHÉ COUVERT

Logo of Pays de la Loire and other partners.

DÉBITUMEZ ET VERDISSEZ LA VILLE

ARBRES EN VILLE

PARTICIPEZ EN LIGNE POUR CHOISIR LES LIEUX DE PLANTATION DE NOUVEAUX ARBRES EN VILLE

DU 1^{ER} AU 31 JUILLET 2022

[HTTPS://JEPARTICIPE.TOURCOING.FR](https://jeparticipe.tourcoing.fr)

Tourcoing

ARRÊTER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN PLANTANT 1000 MILLIARDS D'ARBRES ?...

ENSEMBLE, NOUS FORMONS UNE ÉQUIPE

Un écosystème rempli d'harmonie et d'entraide

Planter un arbre en ville c'est retrouver toute cette vie qui nous fait du bien !

Planter un arbre à la campagne c'est améliorer la fertilité des sols !

Grâce à quoi les arbres communiquent ?

- A- au wifi
- B- à leurs racines
- C- aux écureuils

Entourez 5 éléments du dessin qui contribuent à l'équilibre de l'arbre

